

Nombre de membres**en exercice:** 11**Présents :** 10**Votants:** 11**Séance du 10 juin 2020**

L'an deux mille vingt et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juin 2020, s'est réunie sous la présidence de Jean Claude LANDRIER

Sont présents: Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, José FERREIRA VILACA, Prescilla PELLARD, Helene MARECHAL, Anthony HUILIER**Représentés:** David LE QUERE par Jean Claude LANDRIER**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Jocelyne KAPLON

Le PV de la séance du 24 mai 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour l'objet suivant:

- Attribution d'un numéro de rue à Marcilly Rue du Colombier

A l'unanimité le conseil municipal accepte d'inscrire cet objet à l'ordre du jour.

Objet: BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE - DE 2020 038

Le Maire présente au conseil municipal le Budget Primitif 2020 de la commune.

Fonctionnement:

Dépenses: 324 523.81€

Recettes: 432 964.74€

Excédent de fonctionnement: 108 440.93€

Investissement:

Dépenses: 259 558.78€

Recettes: 259 558.78€

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 tel que présenté.

Objet: VOTE des taux des TAXES LOCALES 2020 - DE 2020 039

TAXES LOCALES 2020:

Le conseil décide de fixer les taux de 2020 comme suit sans changement par rapport à 2019:

Taxe foncière sur bâti 12.50%

Taxe foncière sur non bâti 29.57%

Le conseil municipal vote ces taxes à l'unanimité.

Objet: BUDGET PRIMITIF 2020 ASSAINISSEMENT - DE 2020 040

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 assainissement qui se présente comme suit:

Fonctionnement:

Dépenses: 32 930.71€
Recettes: 41 350.51€

Excédent de fonctionnement : 8 419.80€

Investissement:

Dépenses: 31 107.96€
Recettes: 31 107.96€

Le conseil municipal a l'unanimité vote le budget primitif 2020 tel que présenté.

Objet: FREE AMORTISSEMENT des travaux et de la subvention - DE 2020 041

Les travaux pour l'entreprise FREE MOBILE pour un montant de 7918.32€ inscrits au budget primitif 2020 au compte 2041582-041 seront amortis sur 1 année.

La subvention versée par FREE MOBILE pour un montant de 9533.70€ inscrits au budget primitif 2020 au compte 7811 seront amortis sur 1 année.

le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour amortir 100% de ces travaux et 100% de cette subvention sur une année.

Objet: RODP ORANGE 2020 - DE 2020 042

le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer la RODP France Télécom 2020 comme suit:

Artère aérienne:		0.804 km		
Artère en sous sol:		9.094 km		
Emprise au sol:		0.5 m ²		
0.804 km	X	55.54€	=	44.65€
9.094 km	X	41.66€	=	378.86€
0.5 m ²	X	27.77€	=	13.88€

soit un total de 437.39€

Redevance arrêtée à la somme de quatre cent trente sept euros et trente neuf cents.

Objet: TRAVAUX DE VOIRIE 2020 - DE 2020 043

Le Maire présente au conseil municipal les travaux de voirie à engager .

Estimés à 8043.12€ TTC estimation faite sur les bases 2019 n'ayant pas encore connaissance des tarifs 2020.

Le Maire a signé la convention de maîtrise d'ouvrage le 29 mai 2020 en vertu de l'ordonnance inhérente à la crise sanitaire qui élargit les pouvoirs du maire.

Le conseil municipal approuve les travaux envisagés et valide la signature de la convention.

Une partie de ces travaux pourra bénéficier du fonds de concours solde 2018 - 2019 et 2020.

Objet: SDEY maintenance EP 2020 - DE 2020 044

Par délibération 43-2014, le SDEY exerce en lieu et place de la commune de Provency la compétence relative au développement, au renouvellement, à la modernisation et à l'exploitation des installations et réseaux d'éclairage public comportant la compétence suivante:

4-3-3 La maîtrise d'ouvrage des renouvellements d'installation, des installations nouvelles et de la maintenance des installations ;

Le conseil municipal opte pour cette compétence.

Bénéficiant de la maintenance gratuite suite à la rénovation totale de l'éclairage public en led, aucune visite n'est à prévoir.

Objet: TRAVAUX 2020 PORTAIL ET PORTE DE LA MAIRIE - DE 2020 045

Le Maire présente au conseil municipal 2 devis avec plusieurs choix.

SARL MARECHAL

1er devis 3833.15€ TTC

2ème devis 4450.62€ TTC

YONNE METAL

1er devis 8199.48€ TTC

2ème devis 8589.48€ TTC

Le conseil municipal choisit le devis MARECHAL pour un montant de 4450.62 € TTC plus une option laquage Epoxy pour 1032.00€ TTC soit un total de 5482.62€ TTC.

Le conseil municipal charge le maire de faire une demande de subvention DETR pour cette opération.

Le conseil municipal charge le maire de signer le devis quand la subvention DETR sera déposée et que le dossier sera réputé complet.

Objet: TRAVAUX 2020 FOURNEAU pour la salle des fêtes - DE 2020 046

Le maire présente un devis de SARL ID FROID avec le choix entre 3 fourneaux.

Le conseil municipal opte pour le modèle CG1052CF, 4 feux vifs, 1 plaque et deux fours de 55 litres.

Pour un montant de 3078.00€ TTC.

Le conseil municipal charge le maire de signer le devis et tout document se rapportant à cette opération.

Objet: TRAVAUX 2020 Réfection de la toiture de la mairie - DE 2020 047

Le Maire a demandé 3 devis pour la réfection de la toiture de la mairie.

- DT BAT	sans réponse
- DS BAT	refus
- EURL RAMEAU couverture	6911.04€ TTC

Le conseil municipal retient le devis de EURL RAMEAU pour un montant de 6911.04€ TTC et charge le maire de signer le devis et tout document se rapportant à cette opération.

Objet: RUE DE L'EGLISE: travaux validation du programme ATD - DE 2020 048

Le Maire a adressé à chaque conseiller municipal l'étude effectuée par l'ATD .

Le projet tel que présenté par l'Agence Technique Départementale est retenu par l'ensemble du conseil municipal.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer une procédure de passation de marché public pour cette opération.

Le conseil municipal donne délégation au maire pour ce marché pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Objet: VOIRIE Création de numéro rue du Colombier - DE 2020 049

M. THOBOIS a fait la demande d'un numéro pour son entrée qui se trouve Rue du Colombier.

Au vu de la configuration, le maire propose d'attribuer le numéro 15 à cette entrée.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'attribuer le numéro 15 à cette entrée de propriété.

Questions et informations diverses:

- Pot de départ à la retraite de Mme Françoise AZZOLIN le 29 juin à 18 heures.
- Journal de la commune pour septembre 2020.
- Recensement de la population en 2021.
- 14 juillet en attente des nouvelles directives suite à la crise sanitaire.

Séance levée à 21h30.

